

Nos réf. SST/2019.0020

Destinataires :
Toutes structures fédérales
Copie : Ligues

STAGE FRANCO-ALLEMAND 2019

Dans le cadre des actions menées par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, la Fédération Française de Parachutisme s'associe à l'Association LuftSport JUGEND des DAeC afin d'organiser un stage franco-allemand de parachutisme.

DATE samedi 3 août au dimanche 11 août 2019

LIEU CENTRE ÉCOLE DE PARACHUTISME DE CAHORS
AÉRODROME DE CAHORS LALBENQUE
46230 CIEURAC

OBJECTIF DU STAGE

- Intensification des relations franco-allemandes via la formation et l'entraînement en commun (disciplines en chute et disciplines sous voile) avec briefing / débriefing / vidéo - 20 sauts maximum par participant.
- Animations culturelles et échanges linguistiques.

CONDITIONS D'ACCÈS

- avoir 26 ans au plus à la date du stage
- licence fédérale en cours de validité
- être titulaire au minimum du brevet BPA
- avoir son propre matériel de sauts – les parachutes ne sont pas fournis par l'organisation, possibilité de location sur place (à prévoir en amont).

PARTICIPATION FINANCIÈRE

350 euro / personne (frais de transport non inclus) à l'ordre de la Fédération Française de Parachutisme.

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

Cf. Fiche d'inscription jointe accompagnée de la "Charte Fédérale" à signer.

Sylvie STÉZALSKI | sstezalski@ffp.asso.fr | Tél : 01 53 46 68 64



STAGE FRANCO-ALLEMAND 2019

FICHE D'INSCRIPTION

NOM _____ Prénom _____

Date de naissance |__| |__| |_____|

Adresse _____

Code Postal |__| |__| |__| |__| |__| Ville _____

Email _____ Téléphone |__| |__| |__| |__| |__|

Ecole de pratique _____

Niveau de pratique _____ Nombre de sauts _____

souhaite participer au stage franco-allemand du samedi 3 août au dimanche 11 août 2019 qui aura lieu au CEP de Cahors | Aérodrome de Cahors Lalbenque | 46230 CIEURAC.

Je joins un chèque d'un montant de 350 €uro libellé à l'ordre de la F.F.P. (comprenant 20 sauts encadrés, frais d'hébergement, de repas et visites organisées).

Taille (polo - tee-shirt - veste)

S M L XL XXL

Retourner la présente fiche accompagnée de la "Charte Fédérale" signée à

Fédération Française de Parachutisme
62 rue de Fécamp | 75012 PARIS
dès que possible et au plus tard le 1^{er} juin 2019,
accompagnée OBLIGATOIREMENT du règlement

Votre convocation officielle vous parviendra au plus tard le 15 juin 2019

Charte fédérale / Stage franco-allemand

L'O.F.A.J. (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse) organise chaque année des rassemblements entre les jeunes des 2 pays. Le stage franco-allemand est une rencontre dont la finalité est l'échange culturel avec nos amis allemands.

En tant que représentant la Fédération Française de Parachutisme, j'ai compris que les règles fédérales s'appliquent lorsque le stage a lieu en Allemagne et je m'engage à en être le digne représentant.

Le stage franco-allemand n'est pas un stage de perfectionnement à la compétition ; l'objectif n'est donc pas l'obtention de brevets (Bi4, B4, autres ...).

Les séances de sauts sont organisées sous la responsabilité des encadrants français et allemands présents et la pratique des disciplines possibles est fonction des encadrants présents.

En participant au stage franco-allemand de parachutisme, je m'engage à :

1. participer à l'intégralité du stage ainsi qu'à son bon déroulement, que ce soit dans les tâches quotidiennes ou dans l'aide ponctuelle à l'entretien des installations mises à disposition,
2. me présenter avec du matériel conforme à mon niveau de pratique (matériel personnel, matériel de club ou matériel de location pour lequel j'aurai effectué une réservation 15 jours avant le début du stage auprès de la structure d'accueil),
3. me présenter avec une licence valide, un carnet de sauts à jour et les papiers du parachute utilisé,
4. faire preuve de ponctualité (briefings, débriefings, heures de repas, sorties culturelles, animations),
5. participer aux sauts de groupes organisés quel que soit la discipline pratiquée et dans le respect des règles de sécurité,
6. respecter l'ensemble des personnes participant au stage (stagiaires, encadrants, bénévoles...),
7. respecter les installations mises à ma disposition pour m'entraîner et me permettre d'évoluer à mon meilleur niveau,
8. quitter les lieux en m'assurant de la propreté des installations,
9. prendre conscience qu'en cas de manquement au regard de cette charte, des sanctions disciplinaires pourront être prises à l'encontre de ma personne et que ma ligue et mon club en seront avertis.

Je soussigné(e),, accepte l'intégralité du contenu de cette charte et m'engage à la respecter strictement.

Fait à le *Signature*